

HEYSE (*Théodore-Jules-Joseph-Marie*), Membre de l'Académie, Directeur général au Ministère des Colonies, Professeur à l'Institut universitaire des Territoires d'Outre-Mer (Eine, Flandre orientale, 7.2.1884 - Ixelles, 10.1.1963). Fils de Jules-Jean-Antoine et de Delaruelle, Louise-Sidonie-Honorine.

Né le 7 février 1884 à Eine, non loin d'Audenarde, Théodore Heyse appartenait à une famille vouée au notariat et à la magistrature. Son grand-père, Philippe-Antoine, fut nommé notaire à Eine par le roi Guillaume des Pays-Bas en 1817, son aïeul maternel était procureur du Roi à Audenarde; son père et son frère Louis furent notaires à Gand et un autre frère, Rodolphe, fut premier président de la Cour d'appel de Bruxelles. Après ses humanités au fameux collège Sainte-Barbe à Gand, Th. Heyse allait déployer une activité multi-Louis à Bruxelles, mais termina ses études universitaires à Gand, où il conquit, en 1906 et 1907, les diplômes de docteur en droit, docteur en sciences politiques et licencié en sciences sociales. En 1907, il fut lauréat du Concours universitaire pour les sciences politiques. Dès lors et pendant plus d'un demi-siècle, Th. Heyse allait déployer une activité multiforme, dont l'évocation sera rendue plus aisée en lui consacrant des rubriques correspondant aux grandes orientations de sa vie publique et privée.

a) *Le fonctionnaire et le juriste*

C'est grâce à Victor Denyn, l'éminent juriste dont le regretté E. De Jonghe a signé une remarquable notice biographique (T.I., col. 294-302), que le jeune Heyse fut engagé au Ministère des Colonies, le 1^{er} juillet 1910, en qualité d'attaché de 2^e classe à la 1^{re} Direction de la 4^e Direction générale. Dès 1913, alors qu'il venait d'être nommé sous-chef de bureau (1^{er} mars), il participa à Gand au III^e Congrès international colonial et y présenta une communication sur *L'inspection du travail au Katanga*. La même année, il publia le *Recueil des dispositions légales relatives à l'industrie et au commerce du vice-gouvernement général du Katanga* et, en janvier 1914, dans la *Revue économique et coloniale*, une étude sur *La législation sur les accidents de travail* (au Congo). Pendant les 4 années de guerre, l'immeuble du Ministère des Colonies fut occupé par les Allemands et la plupart des fonctionnaires du département, dont Heyse, se mirent au service du Comité national de secours et d'alimentation que présidait Emile Francqui.

Nommé chef de bureau le 1^{er} janvier 1919, Heyse allait parcourir, jusqu'en 1947, tous les échelons de la carrière administrative. Ayant eu à traiter, en ordre principal, les dossiers concernant le régime des cessions et concessions de terres au Congo belge, il devint l'un des meilleurs spécialistes européens en droit foncier colonial. C'est ainsi qu'il prit une part importante à l'élaboration des décrets du 31 mai 1934 sur la constatation et la cession des droits indigènes et du 14 mars 1935 sur la constatation de la vacance des terres rurales. Il était alors directeur depuis le 1^{er} juillet 1928. Lors des séances du Conseil colonial auxquelles il assistait en qualité de représentant de l'administration, ses interventions étaient pertinentes et constructives. Il préparait les dossiers avec un soin et une minutie extrêmes, défendant en toute occasion les intérêts des autochtones et veillant, une fois les décrets signés, à l'observation scrupuleuse des mesures d'exécution.

En mai 1940 — il avait été assimilé, le 1^{er} septembre 1938, au grade d'inspecteur géné-

ral —, il accompagna le Gouvernement qui se repliait sur Bordeaux, passa, après l'armistice franco-allemand, en territoire français non occupé et de là, en juin 1941, rejoignit à Londres le Ministère belge des Colonies où s'étaient regroupés quelques hauts fonctionnaires de la Place Royale. Un an plus tard, le 1^{er} juin 1942, il fut nommé directeur général. Comme l'ont très justement écrit, au lendemain de sa mort, deux de ses amis, « sa longue expérience, sa puissance de travail, ses vastes connaissances juridiques qui l'avaient familiarisé avec tous les problèmes intéressant le Congo et lui avaient permis d'en étudier tous les aspects, apportèrent un concours inestimable au ministre de Vleeschauer... » Heyse dirigea les services de l'information et de la propagande et siégea, de 1942 à 1945, en qualité de conseiller, au Tribunal d'appel maritime belge. Rentré en Belgique après la guerre, il reprit ses fonctions à la Place Royale, mais à la suite de la réorganisation du Ministère des Colonies, le 21 décembre 1946, il fut mis en disponibilité par suppression d'emploi le 1^{er} mai 1947.

Au nombre des ouvrages qu'il publia en sa qualité de spécialiste du droit foncier colonial, citons *Le droit foncier indigène et le régime légal des terres et des mines au Congo belge*, en collaboration avec G. Van der Kerken et H. Léonard (1926), *Régime des cessions et concessions de terres et de mines au Congo belge*, en collaboration avec H. Léonard (1929), *Domaine de l'Etat: domaine public et domaine privé, régime des cessions et concessions de terres* (in: Les Nouvelles. Droit colonial, t. I, 1932) et les *Grandes lignes du régime des terres du Congo belge et du Ruanda-Urundi et leurs applications* (1947).

b) *Le professeur*

Par arrêté ministériel du 2 mai 1925, Th. Heyse succéda à Victor Denyn comme titulaire des chaires de droit public belge et de Charte coloniale à l'Université coloniale de Belgique à Anvers, qui allait devenir, en 1949, l'Institut universitaire des Territoires d'Outre-Mer. Son directeur et ami, Norbert Laude, lui rendit hommage pour « sa vocation professorale, (son) art d'enseigner, d'ordonner les développements, de revenir au point de départ et de résumer l'essentiel en formules claires... »

De 1930 à 1932, comme délégué du corps professoral et de 1948 à 1951, désigné par le Ministre, il fut membre du Conseil académique de l'Institut, dont il défendit, souvent avec fougue, les intérêts. En 1945, il abandonna la chaire de droit public belge pour se consacrer uniquement au cours de « Charte coloniale », qu'il publia d'ailleurs plus tard, en 2 volumes de 620 pages (1952-1957), sous le titre *Notes de droit public et commentaires de la Charte coloniale*.

Atteint par la limite d'âge, Heyse fut appelé à l'honorariat le 19 décembre 1951. Il avait été aussi professeur, du 13 novembre 1912 jusqu'à la guerre de 1914, à la Section supérieure de l'École coloniale, à Bruxelles.

c) *L'académicien*

Le 25 juin 1931, Th. Heyse fut nommé membre associé de l'Institut royal colonial belge, fondé en 1928 et qui allait devenir successivement l'Académie royale des Sciences coloniales (1954) et l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer (1959). Promu membre titulaire le 10 octobre 1945, il dirigea, en 1951, les travaux de la Classe des Sciences morales et politiques. Il fut aussi membre de la Commission de l'Atlas du Congo (1946), membre et président de la Commission de l'Index bibliographique (1948), membre de la

Commission d'Histoire (1953) et de la Commission administrative (1961).

Son activité académique fut débordante. Il publia une cinquantaine de travaux, dont trois Mémoires. D'une assiduité exemplaire aux séances, il les animait souvent avec fougue, exprimant son opinion avec force, mais toujours avec une grande courtoisie envers ses contradicteurs.

D'une infatigable ardeur au travail, Heyse est l'auteur de nombreuses autres études juridiques publiées dans *Congo, Belgique coloniale et commerce international*, la *Revue des questions scientifiques*, les *Cahiers belges et congolais*, l'*Anglo-Belgian Trade Journal*, le *Journal des Tribunaux d'Outre-Mer*, etc.

d) *L'historien et le patriote*

Chez Heyse, l'amour de l'histoire était intimement associé à un profond patriotisme, qu'avaient particulièrement enflammé les événements de 1914-1918 et que ranimèrent de plus belle ceux de 1940-1945. A cet égard, il laisse une œuvre considérable, publiée de 1924 à 1940 dans la *Revue belge des livres, documents et archives de la guerre 1914-1918*, dont il fut le fondateur, l'animateur et le soutien financier. On y trouve, de sa plume, des études sur l'histoire diplomatique de l'Etat indépendant du Congo, sur l'occupation allemande en Belgique et sur d'éminentes personnalités du monde politique, militaire et scientifique. Citons, entre autres, *Le Congrès de Berlin, 1884-1885, Les convoitises coloniales à la veille de la guerre 1914-1918, La propagande allemande en Belgique avant la guerre et, surtout, le Mémorial du roi Albert, 1875-1934*, qui compte 862 pages et auquel collaborèrent dix autres spécialistes, dont l'éminent historien Henri Pirenne.

Heyse publia aussi des études historiques et biographiques dans *Le Flambeau, La Renaissance d'Occident*, le *Bulletin* et les *Mémoires* de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, la *Biographie coloniale belge*, l'*Anglo-Belgian Trade Journal* et dans *Archives, bibliothèques et musées de Belgique* où parut entre autres, de 1952 à 1956, un excellent panorama de *La résistance en Belgique occupée (1914-1918) d'après les clandestins*.

e) *Le bibliographe et le documentaliste*

Toute sa vie, Heyse eut la passion de la bibliographie. N'avait-il pas, dès son jeune âge, dressé le catalogue de la bibliothèque paternelle? Peu après son entrée à l'administration, il collabora aux travaux de l'Institut international de bibliographie et à la publication d'études sur la classification décimale. Mais c'est entre les deux guerres qu'il mit en chantier d'importants travaux bibliographiques, et tout d'abord dans la *Revue belge des livres, documents et archives de la guerre 1914-1918*, où l'on dénombre une dizaine de contributions bibliographiques. C'est alors aussi que fut publié, en 3 volumes de 432 pages, l'incomparable instrument de travail que représente l'*Index bibliographique colonial (Inbicol)*. *Congo belge et Ruanda-Urundi*. Notons aussi l'important volume publié à l'occasion de l'Exposition internationale de l'Eau (Liège, 1939) et consacré aux *Eaux dans l'expansion coloniale belge*.

A Londres, pendant la guerre 1940-1945, Heyse collabora à l'*Anglo-Belgian Trade Journal*, où parut la 1^{re} partie de la *Bibliographie juridique du Congo belge et du Ruanda-Urundi* (la 2^e serait publiée en Belgique, de 1949 à 1952, dans la revue *Belgique coloniale et commerce international*).

Dès son retour en Belgique et jusqu'à la veille de sa mort, Heyse déploya une débordante activité dans le domaine de la biblio-

graphie et de la documentation. Il fonda, en 1946, la série *Cahiers belges et congolaises*, dont 32 fascicules sur les 36 parus portent sa signature et qui couvrent tous les aspects de la politique et de l'œuvre coloniale belge. Onze d'entre eux sont consacrés à la bibliographie dynastique et nationale (Règnes de Léopold 1^{er}, Léopold II et Albert 1^{er}), en collaboration avec feu Arthur Cosemans.

On vit aussi Heyse participer aux travaux de la Commission belge de bibliographie, dont il fut membre et vice-président et qui publia, sous son nom, 9 fascicules de la *Bibliographia belgica*, de 1954 à 1961. Il rédigea également des travaux bibliographiques pour la *Revue belge de philologie et d'histoire* et pour le périodique *Archives, bibliothèques et musées de Belgique*. Il collabora en outre régulièrement, de 1947 à 1960, à la revue britannique *African Affairs*.

Dans le cadre de ses activités académiques, Heyse présenta le plan d'un *Index bibliographique général du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, qui fit l'objet de 3 communications à la tribune de l'Institut royal colonial belge, mais qui, faute de moyens financiers, ne put malheureusement pas être réalisé.

Il fut enfin membre effectif du Centre de documentation économique et sociale africaine (CEDESA), aux travaux duquel il ne cessa de s'intéresser et où il publia l'*Enquête bibliographique n° 4* consacrée aux problèmes fonciers et au régime des terres en Afrique, et plus particulièrement au Congo belge et au Ruanda-Urundi (1960). L'une de ses dernières et plus remarquables études parut en 1962 dans le *Livre blanc* de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, sous le titre *Bibliographie et documentation générales*. Elle constitue une synthèse de l'apport belge à la bibliographie de l'Afrique centrale. La Bibliothèque africaine de la Place Royale conserve un manuscrit inédit de Th. Heyse, composé en majeure partie à Londres pendant la guerre et qui compte plus de 3.700 feuillets; il concerne la bibliographie belge de la guerre 1939-1945. Formons le vœu que ce travail puisse voir le jour à bref délai.

e) *L'homme privé*

Comme l'ont justement écrit N. Laude et A. Moeller de Laddersous, « Théodore Heyse était animé d'un patriotisme ardent. Aux jours les plus sombres des deux guerres, il témoigna d'une confiance passionnée dans la victoire et dans les destinées du pays. L'espérance ne l'abandonna jamais. C'était une espérance ferme, faite de certitude et de foi. » Grand et intransigeant patriote, il était aussi, sous une apparence bourrue, un homme d'une grande sensibilité. Nous l'avons personnellement vu souvent ému. D'une générosité sans ostentation, il aida de nombreuses familles de combattants ou de victimes des deux guerres. Il soutint aussi moralement et financièrement plusieurs coloniaux que les événements de 1960 avaient gravement lésés.

On peut dire que Théodore Heyse mourut à la tâche. Certes, entouré des soins affectueux et vigilants de son épouse, il était soumis à un régime sévère depuis de nombreuses années, mais à le voir si robuste nul n'aurait pu croire à une fin si soudaine. Il s'éteignit le 10 janvier 1963, dans sa 80^e année, et fut inhumé, quatre jours plus tard, dans le cimetière d'Ei-ne, sa commune natale.

Distinctions honorifiques: Médaille de la Victoire; Médaille commémorative 1914-1918; Médaille commémorative du Comité national de secours et d'alimentation; Officier de l'Instruction publique de France; Médaille commémorative du Centenaire; Officier de l'Ordre du Christ du Portugal; Croix civique de 1^{re} Classe; Commandeur avec plaque de l'Ordre du Bénin, Etoile noire; Grand Officier de l'Ordre de la Couronne; Grand Officier de l'Ordre de Léopold; Médaille du Cinquantenaire

du Congo belge.

Sociétés scientifiques: Membre titulaire de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer; Membre effectif du Centre de documentation économique et sociale africaine; Membre d'honneur de l'Association des Conservateurs d'archives, de bibliothèques et de musées de Belgique; Vice-président de la Commission belge de Bibliographie; Membre de l'Institut belge des Sciences administratives; Membre titulaire de l'Institut international des Sciences administratives; Membre élu de la Société franco-belge d'histoire moderne; Membre élu de la Royal African Society.

Autres institutions: Membre de la Commission de la mobilisation de la production et de la Commission de la mobilisation des transports; Délégué du Gouvernement à la Société coloniale de la Tôle (Socotole), à la Société des Pétroles du Congo (Pétrocongo) et à la Société immobilière, agricole et forestière du Congo (Imafor).

Publications: la bibliographie de Th. Heyse a été publiée par Em. Van Grieken (*Bull. Acad. royale Sc. d'Outre-Mer*, 1964, p. 137-155), selon l'ordre alphabétique des titres et, plus systématiquement, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, t. XXXV, n° 2, p. 260-281.

9 mars 1972.

Marcel Walraet.

Sources: *La Belgique active* (Brux., 1931, p. 209). — E. De Seyn, *Dictionnaire biogr. des sciences, des lettres et des arts en Belgique* (Brux., tome II, 1936, p. 568). — A. Cosemans, *Théodore Heyse (Archives et Bibliothèques de Belgique)*, t. XXXIV, n° 1-2, 1963, p. 210-211). — N. Laude et A. Moeller de Laddersous, *Théodore Heyse (Bull. Acad. royale Sc. d'Outre-Mer)*, 1963, p. 189-194). — J. Vanhove, *Histoire du Ministère des Colonies* (Acad. royale des Sc. d'Outre-Mer, 1968, p. 64, 69, 74, 75, 76 et 88).